L'ESCUROIS

Bulletin Municipal de LESCURE | JUILLET 2026 - n°38

ÉDITORIAL



La nouvelle équipe municipale tient à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants pour la confiance qu'ils lui ont accordée lors des dernières élections municipales. Fidèles à nos engagements, nous poursuivrons les projets en cours et continuerons à agir pour l'amélioration du cadre de vie et le développement de notre commune.

Afin d'assurer un suivi efficace des projets communaux, les élus se sont répartis au sein des différentes commissions municipales. Les membres suppléants, Christophe LAILLE et Laëticia DUCOS, ne disposent pas du droit de vote. Ils restent toutefois disponibles pour participer aux travaux des commissions et sont appelés à prendre le relais en cas de démission d'un membre titulaire.

En cette période de canicule particulièrement difficile à supporter prenez bien soin de vous, protégez-vous de la chaleur et restez au frais. L'équipe du conseil municipal vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire – Maryse PERIGAUD

COMMISSIONS COMMUNALES	
Finances, budget et impôts	PERIGAUD Maryse (**Maire**) COUSSEMENT André (**1er adjoint**) HOUSSAILLE Sandrine (**2ème adjointe**) PUJOL Jacques / MARTEL Danielle
Voirie, urbanisme et patrimoine	COUSSEMENT André PUJOL Cédric / PUJOL Laure
Logement, sécurité et cadre de vie	PUJOL Laure / PUJOL Vincent BONFILS Galaad
Communication et affaires sociales	PUJOL Vincent EYCHENNE Elisabeth
Gestion du personnel territorial	COUSSEMENT André PUJOL Jacques / NIN Emilie
Education, jeunnesse, sport et vie associative	HOUSSAILLE Sandrine / NIN Emilie MARTEL Danielle / PUJOL Cédric



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE sur Panneau Pocket ET TÉLÉCHARGEZ l'application

Appel aux inscriptions
École « Michèle Eychenne »

L'année scolaire s'achève avec une évolution importante pour la rentrée de septembre 2026. Afin de maintenir des effectifs suffisants et de préserver durablement les deux classes de notre école, face aux nombreux départs vers le collège et à la baisse des nouvelles inscriptions, une réflexion a été menée avec les parents d'élèves, les enseignantes et l'Inspection académique. À l'issue de cette concertation, il a été décidé de passer à la semaine de **4 jours**, en cohérence avec l'organisation scolaire du secteur du Couserans auquel notre commune est rattachée. Dès la rentrée, les cours auront lieu les **lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30. Le mercredi matin sera donc libéré.** Les services périscolaires restent inchangés afin de répondre aux besoins des familles : **accueil en garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 19h le soir,** ainsi que les services d'animation, de restauration scolaire et d'accompagnement des enfants. La municipalité invite également les familles nouvellement installées sur la commune à inscrire leurs enfants à l'école de Lescure, conformément à la carte scolaire qui prévoit la scolarisation dans l'école publique du lieu de résidence. Notre établissement accueille les élèves de la maternelle au primaire et dispose de tous les services nécessaires à leur épanouissement. **Cette année les élèves ont pu participer à différentes sorties éducatives et sportives : raquettes au Plateau de Beille, parc Xploria au Mas d'Azil, la rivière souterraine de Labouiche, une balade en péniche sur la Garonne et une visite à la Halle de la machine à Toulouse avec une excursion sur le Minautore, sans compter les sorties piscines et les animations organisées par la médiathèque.** Les inscriptions pour la rentrée restent ouvertes. Choisir l'école de la commune, c'est contribuer au maintien de ses effectifs et garantir la pérennité de ses deux classes pour les années à venir.

↘ VIE COMMUNALE

Budget 2026 et taxes

Lors du vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 et du budget communal, le Conseil municipal a confirmé la bonne santé financière de la commune grâce à une gestion rigoureuse et équilibrée. Le CFU 2025 présente un excédent de fonctionnement de **109 760,14 €**, garantissant la stabilité financière nécessaire à la poursuite des projets communaux. Le budget prévisionnel 2026 s'équilibre à :

- **503 869 €** en fonctionnement ;
- **216 390 €** en investissement.

Face à la hausse des coûts de l'énergie, des fournitures et de l'entretien des équipements communaux, la municipalité a maintenu un budget maîtrisé tout en préservant sa capacité d'investissement. Une légère revalorisation des taux d'imposition de **1,023148 %** a été votée afin de continuer à assurer les services publics de proximité.
Les taux communaux sont désormais fixés à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **31,02 %** ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **17,35 %** ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **7,31 %**.

La commune poursuit ainsi une gestion responsable de ses finances tout en préparant les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Site classé du bassin hydrogéologique du massif karstique de Volp

Le nouveau cahier de gestion du site classé pour la période **2026-2036** a été présenté le 5 juin à Montesquieu-Avantès en présence des élus et des partenaires institutionnels. Élaboré avec l'appui du Parc naturel régional, il concerne les communes de **Montesquieu-Avantès, Camarade et Lescure** dans sa partie Nord et a associé habitants, acteurs locaux et exploitants agricoles. Ce document définit les orientations à suivre pour préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, forestier, pastoral et la vallée du Volp. Véritable outil de conseil, de concertation et de sensibilisation, il vise à accompagner les évolutions du territoire tout en préservant son identité. Il est consultable sur les sites internet des communes concernées, de la DREAL et du Parc naturel régional.





Cérémonie des vœux

Le dimanche 18 Janvier, c'est avec beaucoup de plaisir que Mme Le Maire et l'ensemble de ses conseillers municipaux vous ont présentés leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année avec beaucoup d'espérance, de souhaits, de projets individuels ou collectifs malgré la morosité ambiante et les tragédies qui se déroulent chez nous ou dans le reste du monde. Cette cérémonie des vœux de la mairie, rituel ancré dans la vie de la commune, reste un moment privilégié de rencontre entre les élus et leurs administrés. Lors de cette dernière cérémonie des vœux de la mandature, Mme le Maire a fait un point sur le travail accompli et les projets en cours, mettant également à l'honneur les associations de la commune pour leurs implications sans faille tout au long de l'année.



Repas des aînés

Le dimanche 29 Mars a eu lieu le repas des Aînés, repas qui s'inscrit dans les traditions bien ancrées de la commune. C'est un jour dédié à l'amitié et à la solidarité et c'est là toute la reconnaissance que nous vous portons. Mme le Maire, après son discours de bienvenue et de présentation des projets, terminés ou en cours, a convié toute l'assemblée à se retrouver autour d'une table afin de déguster le repas préparé par Natacha qui faisait également son retour parmi nous. Le plaisir est avant tout celui de partager ces moments de détente, d'évoquer les vieux souvenirs. C'est un moment privilégié car nous avons besoin de convivialité dans ce monde qui bouge, où tout isole et oppresse. L'actualité en témoigne au quotidien. Vous possédez l'expérience, la mémoire, la sagesse, tout ce qui permet la projection dans l'avenir aux côtés de ceux qui vont le construire. Il nous revient à tous d'être solidaires dans la vie de tous les jours, par des gestes simples, parler avec son voisin, prendre des nouvelles ou toute chose qui peut rompre l'isolement. Bien sûr, nous pensons aussi à tous ceux qui nous ont quittés ou aux plus vulnérables. Si vous avez 60 ans cette année et/ou que vous soyez nouvel habitant de la commune, n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès de la mairie afin de recevoir une invitation l'année prochaine.





Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La commune a une nouvelle fois rempli son devoir de mémoire en célébrant la victoire du 08 Mai 1945, mettant fin à la deuxième guerre mondiale, l'un des chapitres les plus sombres de notre histoire. Cette victoire, nous la devons à notre armée, à nos alliés, aux résistants, à tous ceux qui ont combattus sur les plages, dans les champs, dans les rues et par tous les temps mais qui ne se sont jamais rendus. Mme le Maire a fait lecture du discours officiel, puis ce fut au tour des élèves de l'école Communale, accompagnés par Mme Carole ROUSSE, directrice, de rendre un hommage poignant à ces hommes, ces femmes de tous horizons, de toutes convictions mais unis par une même exigence, ne pas subir, ne pas céder. Nous tenons également à remercier notre fidèle porte-drapeau, Mr Honoré MORELIS qui, cette année, était accompagné par un cadet de la gendarmerie, peut-être la relève. Merci à eux. Pour clore cette émouvante cérémonie, une météo favorable a permis à la municipalité d'offrir le traditionnel vin d'honneur aux nombreux participants sur le site du Pré Commun.



Voirie

En ce qui concerne les travaux de voirie, le premier semestre 2026 aura vu la réfection d'une partie, souvent dégradée, de la Route de Loubersenac par l'entreprise ATS qui est également intervenue sur le Chemin du Lacay. Comme ils le font habituellement, les services techniques de la mairie ont « bouché » quelques ornières en utilisant de l'enrobé à froid. Un bref rappel des travaux prévus pour le second trimestre et déjà annoncés lors de notre précédente édition : Chemin d'Augère, Route d'Audinac, Picaret et complexe sportif.

Programme défense incendie

Dans le cadre du programme de renforcement de la défense extérieure contre l'incendie, deux citernes souples ont d'ores et déjà été installées par les agents municipaux : l'une au hameau de Saint-Jean et l'autre à Pobusca, cette dernière ayant été implantée sur un terrain agricole privé dans le cadre d'une convention conclue avec son propriétaire. Le troisième point de défense incendie, prévu sur le secteur Fajaou / La Plagne, sera réalisé en fin d'année, en fonction de l'avancement des travaux du bâtiment agricole conditionnant l'accès au terrain. Dans la continuité de ce programme, la municipalité a également étudié les possibilités d'implantation de nouveaux points de défense incendie sur d'autres secteurs de la commune, notamment sur le secteur de Laffont, afin de poursuivre l'amélioration de la couverture incendie et de renforcer la protection des personnes et des biens.

Travaux sur bâtiment

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne discothèque ont débuté dans de bonnes conditions et avancent conformément au calendrier prévisionnel, avec une ouverture de l'activité portée par le futur exploitant envisagée pour le mois de septembre. Les équipes de maçonnerie ont d'ores et déjà réalisé les ouvertures en façade ainsi que les accès destinés à la future partie atelier municipal. La pose des menuiseries et le cloisonnement des différents espaces interviendront prochainement afin d'assurer la fermeture et la sécurisation du bâtiment. À l'issue du chantier, une convention de mise à disposition sera conclue avec l'association « La Boîte à Ressources » pour lui permettre de s'installer dans les locaux qui lui sont réservés. Les travaux d'aménagement de l'atelier municipal seront, quant à eux, réalisés en partie en régie par les agents communaux au cours de la période hivernale.



↘ VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé aux animations du premier semestre. Le Bal de Printemps du 2 mai a connu un beau succès autour d'un repas apprécié de tous et d'une soirée placée sous le signe de la convivialité. Le traditionnel rendez-vous de la Saint-Jean, organisé le 26 juin sous une formule renouvelée, a rassemblé de nombreux habitants venus partager un agréable moment dans une ambiance chaleureuse et festive. Toutefois, en raison des conditions climatiques et par mesure de sécurité, le feu de la Saint-Jean n'a pas pu être allumé cette année. Le Comité des Fêtes vous donne désormais **rendez-vous du 17 au 20 septembre pour la fête locale, dont le programme détaillé sera prochainement distribué.** Envie de vous investir ? Rejoignez l'équipe des bénévoles et faites vivre les animations du village !

Association du patrimoine Escurois

L'Association du Patrimoine Escurois œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine religieux, culturel et historique de la commune. Sa priorité est la sauvegarde du **clocher de Nogues**, avec le lancement prochain de travaux de dévégétalisation et de cristallisation des murs de la sacristie, financés grâce aux dons et aux subventions sollicitées auprès des services de l'Etat et de la Mairie. Après le succès de la messe en plein air de 2025, plus de 70 personnes ont participé cette année à la célébration sur le site de Saint-Jean, présidée par le Père Bertrand. Pour poursuivre ces actions, l'association lance un appel aux bénévoles. Les fonctions de **président(e)** et de **secrétaire** seront vacantes cette année et doivent être pourvues afin d'assurer la continuité de ses activités. À défaut de nouveaux responsables, une mise en sommeil de l'association pourrait être décidée lors de l'Assemblée générale de janvier prochain. **Contact :** Geneviève Séran, Présidente – 06 73 41 10 63.



La Gym Volontaire de Lescure

L'association a clôturé une saison riche en activités sportives et conviviales. Entre la mobilisation pour Octobre Rose, le Téléthon, la soirée crêpes et fléchettes et le succès renouvelé de la Marche Nocturne gourmande, les adhérents ont partagé de nombreux moments de convivialité. Lors de l'assemblée générale du 30 juin, le bilan de l'année a été présenté ainsi que les projets de la prochaine saison : Octobre Rose, conférence sur le sport après cancer, stages de danse country, sorties raquettes, randonnées en montagne et marche « Au clair de Lune ». La saison s'est terminée le 5 juillet par une sortie au Village Gaulois de Rieux-Volvestre, suivie d'une paella conviviale réunissant les adhérents.

L'Escuroise trail et marche 9ème édition

> Samedi 17 Octobre prochain à partir de 13h.
Cette journée permet à un public sportif ou pas de découvrir un territoire et un patrimoine naturel tout en le respectant.
Elle permet aussi, sur une journée de faire rencontrer tous les acteurs du territoire.



Programme
13h30 Marche sportive 15km
14h00 Grand trail 22km
14h15 Marche à mobilité réduite 5km
14h30 Marche nature 9km
15h00 Petit trail 10km
17h30 Remise des récompenses
18h00 Apéritif concert repas burger fermier. **Inscriptions sur** chrono-start.com **ou sur place (+2€) pas de réservation par téléphone.** Cette année, les fonds récoltés par les différentes marches seront reversés à l'association "Liam à l'infini +1000". Le petit Liam est atteint d'une leucodystrophie qui affecte son système nerveux. Ces dons permettront de financer des soins .

LA TRANSHUMANCE AU DÉPART DE LESCURE



Dans le respect des traditions, l'EARL de Sauvagnan de la famille FORT, membre de l'association Transhumance en Bethmale, a animé la soirée du vendredi en compagnie des accompagnateurs des troupeaux, famille et amis pour assister à la pose des cloches sur les meneuses d'un troupeau de 750 brebis au départ de Lescure. Cette animation a été suivie d'un petit moment de convivialité autour d'un apéritif, buffet et grillades d'agneau de l'exploitation avec le groupe de chœur d'hommes « Les Barlonguères » qui ont animé cette soirée amicale par les chants pyrénéens de leur répertoire, avant le départ le lendemain pour un long chemin sur la voie verte, la traversée de Saint-Girons, plusieurs étapes à Moulis, Bordes sur Lez et une arrivée au Cirque de Campuls à Bethmale le dimanche avec les troupeaux de chevaux et une foule de randonneurs venus les accompagner



↘ INFORMATIONS DIVERSES

Le transport scolaire régional est gratuit

En Occitanie, le transport scolaire est gratuit. Les inscriptions sont obligatoires sur *lio-occitanie.fr* du **15 juin au 31 juillet 2026.** Cette carte permet également de voyager gratuitement et en illimité sur les lignes régulières liO durant toute l'année scolaire.

Campagne de vidange de fosses septiques

Une campagne de vidange des fosses septiques sera prochainement organisée sur la commune. Les habitants souhaitant bénéficier de cette opération sont invités à se faire connaître auprès de la mairie avant le **30 septembre 2026**. Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous inscrire, merci de contacter le secrétariat de mairie.

↘ PRÉVENTION DES INCENDIES : RESTONS VIGILANTS

Les récents événements survenus au hameau de Baudis rappellent que le risque incendie est bien réel sur notre commune. Un feu déclaré sur un mobil-home s'est rapidement propagé à une habitation voisine, nécessitant l'intervention rapide des sapeurs-pompiers pour éviter une extension plus importante. Avec les fortes chaleurs et la sécheresse de la végétation, quelques minutes suffisent pour qu'un incendie prenne de l'ampleur. **Il est strictement interdit d'allumer des feux en extérieur,** sur tout matériau susceptible de provoquer un départ de feu.

Respecter les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) : les propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'un espace boisé doivent débroussailler les abords de leurs bâtiments sur 50 mètres et entretenir les voies d'accès. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions financières importantes et engager la responsabilité du propriétaire en cas de sinistre. La sécurité de tous repose sur la vigilance de chacun. Adoptons les bons réflexes pour protéger nos habitations, notre commune et notre environnement.

En cas de départ de feu : **18 ou 112**

↘ PROGRAMME DES ANIMATIONS DU 2ÈME SEMESTRE

LE COMITÉ DES FÊTES

Jeudi 17 septembre au complexe sportif : Soirée concours de belote
Vendredi 18 septembre : Grillades et animation musicale
Samedi 19 septembre : Après-midi concours de pétanque en doublettes, Repas et soirée dansante
Dimanche 20 septembre : Messe et dépôt de gerbe au monument aux morts, Midi apéritif et après-midi tour de table dans la commune

L'ESCUROISE TRAIL & MARCHE 9ÈME ÉDITION

Samedi 17 octobre 13h: Rendez-vous de tous les marcheurs et amateurs de trail au complexe sportif de Lescure

GV LESCURE

Le 2 juillet : Marche jusqu' au refuge de Montgarri depuis le Pla de Beret ;
le 25 juillet : participation, avec les Amis des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, à la marche Maury–Lescure, avec un départ en bus depuis le Pré Commun à Lescure à 8h ;
le 5 août : randonnée à la chapelle de l'Izard ;
Le premier week-end de septembre : randonnée et nuit au refuge du Pinet.

COLLECTIF LESCURE TÉLÉTHON

Vendredi 16 Novembre : Concert salle Max Linder St Girons ALEX LEKOUID chante NOUGARO
Samedi 21 Novembre : Repas Confit/Frites vin nouveau et soirée dansante
Dimanche 6 décembre : Marché gourmand (programme diffusé ultérieurement)

↘ ÉTAT CIVIL

MARIAGES :

· **Nicolas PERIGAUD et Lénaïk LACROIX**
Le 14 février 2026

Tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux mariés !

DÉCÈS :

Malheureusement, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de :

- **Pierre SIRGANT le 12 Janvier 2026**
- **Annie CAMOIN née DUPUY le 26 Avril 2026**
- **Jean-Pierre MARSEILLE** le 28 Avril 2026

La municipalité renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles ainsi qu'à leurs proches

COMITÉ DE LECTURE ET PHOTOS : la municipalité, Maryse PERIGAUD et Béatrice PUJOL - MISE EN PAGE : Gaëlle PUJOL
IMPRESSION : Fabbro Imprimerie - CONTACT : mairielescure@orange.fr - Tél. 05.61.96.30.71 / 06.45.98.51.09